

ARRETE TEMPORAIRE N° 2025-019

2 8 FEV. 2025

MAIRIE DE LA WANTZENAU

PORTANT REGLEMENT DE CIRCULATION

ET DE STATIONNEMENT

LA MAIRE DE LA COMMUNE DE LA WANTZENAU

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment ses articles L 2542-1 et suivants et L 2213-1 et suivants,

VU la loi du 2 mars 1982 portant décentralisation,

VU le Code de la Route et notamment les articles L.411-1 et R.411-21-1,

VU la demande de Monsieur NASCIMENTO Paulo, représentant de l'entreprises SIRS sise 4, Rue des Pêcheurs à ECKBOLSHEIM (67201) en date du 24/02/2025,

CONSIDERANT que dans le cadre de travaux de raccordement pour l'électricité de Strasbourg avec ouverture de fouille pour une parfaite sécurité, il est nécessaire de modifier les règles de circulation et d'interdire le stationnement,

Arrête

Article 1:

Les règles de la circulation routière sur le territoire de la Commune de La Wantzenau

sont modifiées comme suit :

A partir du 17 mars 2025 pour une durée de 12 (douze) jours, 36, Rue des Héros

Règlementation 3.02.05 : Voie à vitesse limitée à 30 km/h.

Réglementation 4.03.02 : stationnement interdit et qualifié de gênant aux abords du

chantier

<u>Directives</u>: La circulation des piétons sera déviée sur le trottoir d'en face et les

cyclistes devront mettre pied à terre.

Article 2:

L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée du chantier. Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux

lois et règlements en vigueur.

Article 3:

La signalisation réglementaire sera mise en place par la société SIRS.

Article 4:

Les services de la gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Article 5:

Copie de la présente sera adressée à :

- M. le Commandant le Groupement de Gendarmerie du Bas-Rhin,
- Mme. la Présidente de l'Eurométropole,
- M. le Chef de Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau,
- Compagnie des transports Strasbourgeois,
- M. Pascal LEIMENSTOLL, Evènements et Manifestations à la CTS,
- M. le Colonel du Corps des Sapeurs-Pompiers Professionnels de l'Eurométropole,
- M. NASCIMENTO Paulo de l'entreprise SIRS,
- Aux archives à la Mairie.

Fait le 2 7 FEV. 2025

La Maire, Michèle KANNENGIESER

MAIRIE DE LA WANTZENAU

Camille

11 rue des Héros - CS 70 005 67610 LA WANTZENAU



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur	Particulier Service	ce public Maître	d'œuvre ou conducte	ur d'opération	Entreprise		
Nom : NASCIMENTO		Prénom : Paulo					
Dénomination : SIRS		Représenté par :					
Adresse Numéro : 4	Extension : Nom de la voie : Rue des Pêcheurs						
Code postal 6 7 2							
Téléphone 0 3 8 8 7 8 9 0 3 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :							
Courriel: Dict @ sirs.fr							
Si le bénéficiaire est diff	férent du demandeur						
Nom :		Pré	enom :				
Adresse Numéro:							
Code postal	Localité :		Pays:				
Code postalLocalité :Pays :							
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :							
Courriei :		@					
Localisation du site con	cerné par la demande						
Voie concernée : Autoroute n°							
Point de Repère (PR) rou	tier d'origine d'applicatio	on : + 🗖 Po	int de Repère (PR) ro	utier de fin d'applicat	ion : +		
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : +							
Code postal 6 7 6 1 0 Localité : LA WANTZENAU							
Nature et date des travaux							
Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Description des travaux : Nouveau raccordement pour l'Electricité de Strasbourg avec ouverture de fouille							
Date prévue de début des travaux : 1 7 0 3 2 0 2 5 Durée des travaux (en jours calendaires) : 0 1 2							
Réglementation souhait	ée						
Durée de la réglementation	on (en jours calendaires) . 0 1 2 Date de	début de réglementai	ion 1 7 0 3	2 0 2 5		
Restriction sur section con			acour de regionnema				
			Sens des P	oints de Repères (PR)	croissants		
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation							
Basculement de circulation sur chaussée opposée							
Circulation alternée :	Par feux tricolores	Manuell			. ,		
Restriction de chaussée :							
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue							
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)							

Interdiction de : Circuler Véhicules légers poids lourds	Stationner véhicules légers poids lourds	Dépasser véhicules légers poids lourds				
Vitesse limitée à : km/h Itinéraire de déviation (à préciser par sens	s) :					
Autres prescriptions : Déviation piétons sur trottoir o						
La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :						
Le demandeur Une entreprise spécialité UNOM : Prénom : Prénom :						
Dénomination : Représenté par : Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :						
Code postalLocal	lité : Pay	s:				
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :						
Pièces jointes à la demande						
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :						
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers						
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000	Plan des travaux 1/200 ou 1/500 ^è	Schéma de signalisation				
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 2	1/5 000 ^{ème}					
J'atteste de l'exactitude des informations fournies						
Fait à: Le: 2,4,0,2,2,0,2,5						
Nom: JULIEN	Prénom : Coralie Qualité	Assistante technique				





LÉGENDE

Édité le : 9 déc. 2024 Échelle : 1/200e Plan N°∷ **A1**



AFFAIRE N°2022626151

Câble

FGP ECP2D

Coffret S19 S19

LA WANTZENAU - 36 RUE DES HEROS -Nouveau raccordement - Individuel -commune de La Wantzenau

— ctoutes les autres valeurs>
— Tourreau TPC

Câble EP

Interlocuteur:

Rawenn HERISSON
mawenn herisson@strasbourg-electricite-reseaux.fr
mawenn.herisson@strasbourg-electricite-reseaux.fr
container ment servers growners considerer plantegens a next control or ne

Ligne - Déposé
× × Déposé

